Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (2000)

Heft: 129

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dans les cantons

VALAIS

Le Cervin culmine bien à 4 477,54 mètres

Grâce aux nouvelles technologies, la polémique sur l'altitude exacte du Cervin vient de s'achever. Sous la direction d'un professeur de géologie de l'université de Turin, le système de positionnement par satellite GPS a donné raison aux dernières mesures suisses effectuées en 1920, alors qu'en 1989, des géologues italiens voulaient ajouter 27 centimètres à la célèbre montagne. On pourra donc continuer à arrondir l'altitude du Cervin à 4 478 m sur les cartes. La technologie GPS avait déjà permis dernièrement de rétablir la vérité sur deux autres sommets : le Kilimandjaro (5 892 m) a ainsi perdu deux mètres, alors que l'Everest (8 850) en a gagné deux.

Tempête et ouragan

La violence des vents de la tempête qui s'est abattue sur la Suisse après la France a dépassé celle de 1990. Les dégâts sont considérables dans les forêts et aux bâtiments. Le trafic ferroviaire a été interrompu dans toute la Suisse. Des vents de 230 km/h ont été enregistrés au Jungfraujoch et 13 personnes ont été tuées par des chutes d'arbres ou de matériel divers. À Fribourg, le toit de l'hôtel Schyberg au lac Noir a été arraché, la flèche du clocher d'Attalens est tombée pendant la messe, une grue d'une hauteur de 40 mètres s'est abattue sur le chantier de l'hôpital cantonal. À Nidwald, des forêts ont été complètement rasées. À Genève, les voitures endommagées étaient innombrables, il y a beaucoup de dégâts aux arbres, aux bateaux. À Berne, les rafales ont renversé 600 poteaux, les lignes se sont retrouvées à terre sur 30 km. Dans le Jura, près de 200 poteaux électriques ont été arrachés, plus de 200 arbres sont tombés sur les lignes des Chemins de fer du Jura. À Zürich, les dégâts aux lignes aériennes sont estimés entre 2 et 3 millions de francs, un tiers des arbres ont été détruits. L'alimentation en électricité est un problème partout. À Lausanne, trois bateaux de la CGN sont hors service, la proue du Genève est défoncée et la porte du Lausanne a volé en éclats.

La Suisse Centrale est particulièrement touchée. Un million de mètres cubes de forêts ont été détruites dans le seul canton de Lucerne. Obwald et Nidwald sont très affectés. Les forêts bâloises et bernoises ont aussi payé un lourd tribut. Le bilan, pour toute la Suisse, pour les dommages de toutes natures est estimé à 800 millions de francs.

En Bref

OBWALD - L'Union démocratique du centre (UDC) est désormais représentée dans tous les cantons suisses, à l'exception de Neuchâtel.

LUCERNE - Un incendie s'est déclaré dans une cave du Panorama Bourbaki. Vingt personnes ont été évacuées. La cause du sinistre n'est pas encore déterminée. Le bâtiment doit rouvrir ses portes fin 2000.

Les bourgeois de Beromünster ont refusé pour la troisième fois la naturalisation de deux jumelles kosovares, âgées de 21 ans et nées à Sursee dans le canton de Lucerne.

GENÈVE - Par 54 voix contre 29 et 2 abstentions, les députés ont enterré le projet de fusion ville-Etat.

Le nouveau président du Gouvernement genevois pour l'an 2000, le conseiller d'État Guy-Olivier Segond, a déclaré à la *Tribune de Genève* qu'il serait judicieux qu'une partie de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne déménage à Genève. Le projet est jugé malvenu à Lausanne où l'on privilégie le principe d'un site universitaire lémanique.

La Banque cantonale de Genève (BCGe) qui a compté dans les années quatre-vingt des clients douteux parmi lesquels Werner K. Rey, aurait dû faire face à des pertes de 1,5 milliard de francs. Les provisions et les réserves latentes de la banque sont largement suffisantes pour combler ce trou. L'assainissement se fait lentement mais sûrement.

Le quotidien genevois *Le Courrier* a trouvé 400 nouveaux abonnés, ce qui lui évite de disparaître. Le journal est sauvé à court terme, mais il aura besoin de 750 nouveaux abonnés en 2000 pour ne pas replonger dans les mêmes problèmes.

Un nouvel incident avec un fourgon s'est produit près de la frontière française de Moillesulaz. Le chauffeur d'un véhicule contrôlé a pris la fuite et foncé sur un douanier. L'agent a tiré dans un pneu, en vain. Le conducteur a été interpellé en France.

BERNE - Pionnière du combat en faveur de l'introduction du droit de vote pour les femmes, Marie Boehlen est morte à l'âge de 88 ans. Elle a été une des premières femmes à siéger au législatif de la ville de Berne.

Responsables par négligence de la pollution de l'eau potable à La Neuveville en 1998, les autorités de la commune ont écopé d'une amende. Leurs manquements sont considérés comme graves. La pollution avait provoqué une épidémie de gastro-entérite parmi la population.

Le super-barrage aux sources de l'Aar, nommé Grimsel-Ouest est ▶

abandonné au profit d'un dessein plus modeste. C'est la victoire de l'Association Grimselverein qui veut également demander au Conseil fédéral de classer l'ensemble des glaciers de l'Aar et d'inviter l'UNESCO à les reconnaître comme patrimoine mondial, tout comme Aletsch.

VALAIS - Un loup sévit à nouveau à Evolène. Une quarantaine de moutons ont été attaqués dont 22 ont été tués. Depuis le début de l'année, le prédateur a fait 203 victimes : 122 moutons tués, 63 disparus et 18 blessés.

Neuf communes valaisannes de montagne dont Evolène, Isérables et Saint-Martin vont recevoir 500 000 francs de la ville de Zürich. Cette aide financière servira avant tout à la construction de protections contre les avalanches et à la rénovation d'écoles. Les contributions s'élèvent entre 20 000 et 80 000 francs par commune.

ZÜRICH - Les Zürichois pourront-ils oublier les rigueurs de l'hiver ? Dans le tram 15, le voyage est égayé par une cassette de rires enregistrés, installée par le Bureau de prévention contre les dépendances. Les rires sont toutefois entrecoupés de longues pauses.

Le Künsthaus, célèbre dans le monde entier pour ses expositions et les superbes rétrospectives organisées, est en mauvais état. La vétusté des bâtiments fait qu'il ne correspond plus aux normes internationales. Pour qu'il ne perde pas son prestige, il faut une rénovation. Celle-ci est estimée à 54 millions de francs et le crédit va être soumis au vote obligatoire des Zürichois. Le Künsthaus est un atout touristique vital.

L'entrée au Musée national suisse à Zürich ne sera plus gratuite. Depuis le 1er janvier, les visiteurs s'acquittent d'une taxe de 5 francs pour les expositions permanentes et de 3 francs pour les expositions temporaires. La gratuité demeure pour les enfants jusqu'à 16 ans, pour tous les visiteurs le dernier dimanche de chaque mois, le 1er août et lors de la Journée internationale des musées.

ARGOVIE - Des lots d'œufs contaminés par des salmonelles ont été retirés du marché après l'intoxication de cinq personnes en Argovie. Les œufs estampillés D2/NE doivent être rendus aux points de vente.

THURGOVIE - Une maîtresse de chant d'une école de Sulgen a été licenciée parce qu'elle avait présenté, nue, un massage tantrique sur les chaînes de télévision TV3 et Vox.

TESSIN - Moins de 100 illégaux ont été pris à la frontière verte tessinoise en novembre. C'est la première fois depuis 1996 que la centaine n'est pas atteinte.

Le journal de la Lega poursuit sa campagne de dénigrement des politiciennes. Après Ruth Dreifuss, le *Mattino della Domenica* s'en prend à Marina Sasoni, conseillère d'État radicale et à Chiara Simoneschi-Cortesi, conseillère nationale. L'hebdomadaire du conseiller national Giuliano Bignasca propose pour la fin de l'année un calendrier de pin-ups. Il en donne un exemple en première page : sur la photo d'un corps de femme pratiquement nu, a été montée la tête de Marina Masoni. Chiara Simoneschi-Cortesi figure sur la page de février avec le même montage.

FRIBOURG - Le syndic de Surpierre, Bâlois d'origine, va lancer un référendum contre la nouvelle loi scolaire prévoyant le bilinguisme dès l'école enfantine. Fervent partisan du bilinguisme, il estime toutefois que cette réforme est trop onéreuse.

SAINT-GALL - Meurtre de l'enseignant Paul Spirig. Le Tribunal fédéral a rejeté par deux fois la demande de libération de l'épouse du meurtrier. La recourante a été condamnée à deux ans et demi de réclusion et la possibilité d'une fuite à l'étranger subsiste. Elle avait été reconnue coresponsable des violences de son mari à l'encontre de leur fille. Son époux a été appréhendé au Kosovo.

VAUD - En réponse à la députée Lise Peters, le Conseil d'État n'autorisera pas la distribution d'héroïne sous contrôle médical.

Les murets de pierres sèches sont indissociables du paysage jurassien. La commune d'Aubonne vient d'attribuer un montant de 600 000 francs pour environ 4 kilomètres à restaurer. Cette dépense s'étale sur une vingtaine d'années et sera subventionnée à 56 % par l'État et la Confédération. La Fondation pour handicapés Saint-Georges, à Yverdon, doit être englobée dans l'appel d'offres. Cette institution réalise actuellement un tel mur dans la région de Concise.

Lait au noir. À Peney-le-Jorat, des paysans ont compensé une surproduction en coulant du lait sur le quota d'un autre, le quota du village n'ayant pas été dépassé. L'Office fédéral de l'agriculture réclame 181 221 francs de taxes et 18 000 francs d'amende à 29 paysans. Depuis le 1er janvier les transferts de contingents sont facilités à condition d'être transparents. D'autre part, il ne porteraient pas préjudice à la Confédération, car elle ne prend plus en charge le compte laitier.

MIES - François Rochaix, metteur en scène de la Fête des Vignerons, a reçu la bourgoisie d'honneur du village.

Le Centre patronal et quelques élus de droite ont lancé un référendum contre le fonds de péréquation intercommunal prévu par Etacom.

Le vandalisme augmente. Si en 1997, 3 251 actes étaient enregistrés, à fin 99 ils devraient se monter à 5 300. Les écoles ne sont pas à l'abri, le complexe scolaire de Préverenges subit des déprédations systématiques : démolition des serrures et des interrupteurs, destruction de bicyclettes et tags.

NEUCHÂTEL - Le Conseil d'État neuchâtelois s'oppose à la dépénalisation du cannabis, rejetant ainsi les cinq variantes proposées par le Conseil fédéral et par la commission de la sécurité sociale et de la santé publique du National pour la future loi fédérale sur les stupéfiants.

La ville de Neuchâtel vient de décider de ramener à 2 h du matin, l'heure de la fermeture des cabarets et discothèques. La Chaux-de-Fonds, elle, ne s'alignera pas sur cette décision : les établissements continueront de fermer leurs portes à 4 h.